

**COMPTE-RENDU**  
**CONSEIL D'ECOLE n°1**  
mardi 6 novembre

**Ordre du jour :**

**Conseil d'école:** présentation du conseil d'école

**Vie scolaire:** élections des RP; fonctionnement du conseil d'école; règlement intérieur 2018/2019; bilan rentrée 2018: effectifs; prise en charge des enfants en difficulté; santé; exercices de sécurité; coopérative scolaire.

**Apprentissages:** projet d'école, projets pédagogiques

**Matériel et travaux**

**Questions des représentants de parents d'élèves**

**Présents :**

- Ecole :
  - Directrice : Marjorie LUCAS
  - Les enseignantes : Sophie BONNEAU, Patricia BOULOGNE, Sylvie ROBERT et Katia BARIBEAUD
  - Psychologue scolaire : Catherine KERVICHE
  - ATSEM : Joëlle LARGEAUD
- Mairie et périscolaire :
  - Anne FRANCOIS
  - Thierry BROSSARD
  - Béatrice MELIN
- Parents :
  - Benoît MORIN
  - Mélanie JAMARD
  - Adrien RAHARD
  - Emilie MEURIVILLE

Absents excusés : IEN Mme Barzotti . DDEN : Mr BAUDOIN

Heure de début de séance : 18h00

Heure de fin de séance : 19h45

**CONSEIL D'ECOLE**

**1/ Présentation des membres du conseil d'école**

Tour de table

**2/ Elections des représentants des parents d'élèves du vendredi 12 octobre**

nombre d'électeurs inscrits : 200

nombre de votants : 93

suffrages exprimés : 85

blancs et/ou nuls : 8

taux de participation : 46,50 %

Sont élus titulaires/suppléants : Mr Morin, Mme Meurville, Mme Jamard, Mr Landreau, Mme Ogor et Mr Rahard.

### **3/ Fonctionnement du conseil d'école**

#### Fonctionnement :

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent l'élection des parents. Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

#### Attributions :

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur. Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Ainsi il s'occupe des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux, de l'utilisation des moyens alloués à l'école, des conditions d'intégration des enfants handicapés, des activités périscolaires, de la restauration scolaire.

## **VIE SCOLAIRE**

### **1/ Le règlement intérieur**

Quelques modifications:lors d'une inscription à la mairie nécessité de présenter un justificatif de domicile et possibilité de prévenir par mail de l'absence de son enfant

### **2/ Bilan de rentrée**

**les effectifs :** 107 élèves

- par niveau : 30 PS/ 40 MS/ 37 GS

- par classe : 4 classes : PS:25 / PS-MS : 26 / MS-GS : 28 / GS : 28

#### Les effectifs :

PS : 30

MS : 40

GS : 37 (38 à partir du 19/11)

Total : 107

#### La répartition :

PS : 25

PS/MS : 26 (5/21)

MS/GS : 28 (19/9)

GS : 28

#### Le personnel :

5 enseignantes :

Mme BONNEAU, Mme ROBERT, Mme BOULOGNE, Mme BARIBEAUD et Mme LUCAS

#### 6 ATSEMs :

Mme VRET, Mme DROCHON, Mme KOESSLER, Mme GIRET, Mme BOURDEAU, Mme LARGEAUD

Des stagiaires de l'ESPE dans 3 classes.

#### Santé :

MS : visite des 4 ans non encore programmée

PAI : 4

#### Les mesures de sécurité :

retour sur les 1ers exercices d'évacuation et PPMS « attentat-intrusion »

-PPMS « attentat-intrusion » : la mairie réfléchit au problème du signal sonore peu discret  
- exercice incendie : problème concernant la barrière qui sépare l'école des logements locatifs empêchant la classe de Mme Boulogne d'évacuer.  
-PPMS « risques majeurs » : la mairie va transmettre le code pour la sirène en cas de rupture de barrage de la Touche Poupard.

#### Enfants en difficulté :

Mme Kerviche a expliqué le rôle de la psychologue scolaire. Elle intervient sur demande de la famille ou de l'école pour des problèmes d'apprentissage ou des problèmes familiaux.

#### Les APC

Elle ont lieu le mercredi de 11h à 12h suivant le calendrier donné par les enseignantes.  
Activités en lien avec le langage, l'écriture, la connaissance des lettres.

#### Point financier :

##### La coopérative scolaire : à quoi sert-elle ?

Son but est d'améliorer les conditions matérielles des élèves et/ou d'être partie prenante d'un projet pédagogique. Elle récolte son financement avec des subventions, dons, cotisations. Le budget constitué permet de financer des sorties scolaires, livres pour la bibliothèque, des jeux ou du petit matériel, des abonnements à des revues, ... En aucun cas, le produit de la coopérative scolaire ne doit combler le budget de fonctionnement de l'école, qui sont pris en charge par la commune.

Les comptes qui doivent être tenus sur un cahier ou sur support informatique sont accessibles aux parents.

coopérative scolaire : solde au 06//11/18 : 5415,19 euros

fournitures scolaires : 1409,58 euros

subvention APE : 1200 euros

### **APPRENTISSAGE : LE PROJET D'ECOLE**

Le projet d'école a été validé par l'IEN en septembre.

Il se présente sous la forme de 4 ambitions.

#### **Ambition 1 : construire des apprentissages durables**

Améliorer la maîtrise du langage : jeux de rôles avec des marionnettes, mimer des histoires avec des marionnettes

renforcer les échanges entre les classes des différents niveaux de l'école maternelle

**aider l'élève à devenir autonome grâce à l'utilisation de jeux auto-correctifs, d'ateliers autonomes**

#### **Ambition 2 : Accompagner l'élève**

Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre de parcours éducatifs : travailler sur un projet commun aux 4 classes de l'école maternelle dans différents domaines : langage, arts visuels, découverte du monde...

Projet choisi : l'habitat d'ici et d'ailleurs

Ambition 3 : **Ouvrir l'école**, développer les liens avec ses partenaires, conforter la

confiance

mieux accueillir : favoriser l'adaptation des PS en faisant une rentrée échelonnée.

Accompagner les parents dans les 1ers pas de leur enfant à l'école

mieux communiquer : favoriser les outils de communication vers l'extérieur : site de l'école

## **LES PROJETS PEDAGOGIQUES**

### Parcours sportif :

classe de PS/MS et MS/GS : rencontres sportives avec l'école de Cherveux

Classe de GS : inscription à l'USEP sur 2 temps : orientation aux Brizeaux, le printemps des maternelles

Pour tous les grands : cycle natation en mai juin. Problème : 38 élèves sur un seul créneau

### PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel) :

projet sur l'habitat d'ici et d'ailleurs.

Intervention de Cathy Duvals, de l'association Atemporelle

inscription à un spectacle de danse contemporaine qui aura lieu en janvier à la salle des fêtes d'Echiré : « j'm'ennuie » pour les classes de MS/GS et GS

Inscription à un spectacle « faim de loup » à la salle des fêtes de Villiers en Plaine pour les PS et PS/MS en mai

## **MATERIEL ET TRAVAUX**

La mairie va allouer 4 ordinateurs à l'école maternelle.

Etude d'un point d'eau dans la classe de Mme Robert

Demande d'un éclairage plus puissant dans la pièce à côté de la classe de Mme Robert

Problème d'acoustique dans les classes de MS/GS et GS : plafonds hauts, carrelage au sol. Très très bruyant. La mairie fera un retour lors du 2nd conseil d'école sur ce point.

Fuite d'eau dans le couloir. Dalles abîmées.

5è classe en mauvais état, fuites d'eau dans la classe de Mme Robert. Réponse de la mairie : il n'y aura pas de gros travaux sous cette mandature. Des réparations des fuites vont être demandées.

Problème du photocopieur souvent en panne : à l'avenir, la mairie va demander un prêt de photocopieur si la panne s'avère longue.

## **QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES**

### **Question 1: Communication avec les parents d'élèves.**

Nous avons pris note lors de la réunion du 16/10/18 que vous ne souhaitiez plus que nous utilisions le cahier de liaison pour faire passer des mots aux parents d'élèves, afin de remonter leurs questions avant chaque conseil d'école. Dans l'objectif de remplir pleinement notre mandat, à savoir faciliter les relations entre les parents d'élèves et les

personnels et représenter les parents lors des instances de la vie de l'école, nous aimerions savoir quelle nouvelle voie de communication avec les parents vous nous proposez.

Le cahier de liaison continuera d'être le support de communication entre les parents d'élèves et leurs représentants au Conseil d'Ecole. Il était difficile pour la directrice de composer en ce début d'année avec les délais entre la date des élections et celle de ce premier conseil d'école. La communication via les cahiers redeviendra effective pour les prochains CE.

## **Question 2: Solutions pour les classes surchargées.**

Lors des réunions d'information de rentrée, plusieurs problématiques ont été abordées entre les parents et les enseignantes:

Classes surchargées, locaux exigus, bruit, accompagnement des enfants à la cantine, moyens d'alerte en cas de PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

Des solutions matérielles ou humaines (personnel en plus) sont-elles envisagées ?

Certains problèmes ont déjà été remontés par les enseignantes aux représentants de la mairie, qui se sont engagés à donner des réponses pour le 2ème Conseil d'Ecole.

Les représentants de parents d'élèves interviennent pour évoquer le problème d'accompagnement pour la classe de Mme Boulogne : il n'y a qu'une seule ATSEM pour accompagner 28 élèves à la cantine (avec une route à traverser )

Les représentants de la mairie répondent que le temps demandé par les parents pour accompagner les enfants au restaurant scolaire n'est pas nécessairement du temps d'ATSEM mais peut être du temps d'accompagnatrice comme il en existe déjà. Il reste par ailleurs compliqué à trouver une personne sur un temps aussi court.

D'autre part, Mr Brossard annonce le départ à la retraite d'une ATSEM dans les mois à venir.

Son remplacement n'est pas automatique puisqu'il n'y a pas d'obligation d'avoir 1 ATSEM par classe. Cependant au vu des effectifs actuels, il annonce qu'il fera son possible pour maintenir 4 postes d'ATSEMs sur l'école maternelle.

*Les parents réitèrent leur demande car ils considèrent que la sécurité des enfants est une priorité, de plus si un mi-temps ATSEM était ouvert, il permettrait de soulager les classes surchargées. A titre d'exemple, Mme Boulogne se retrouve seule chaque jour avec sa classe, de 11h15 à 12h, car l'ATSEM qui l'accompagne doit partir déjeuner avant de revenir chercher sa classe et s'en occuper durant la pause méridienne.*

## **Question 2: Bio, frais et circuit court.**

Quelle est la part des produits biologiques dans la préparation des repas ?

Quelle est la part des produits en circuit court ?

Quelle est la part des produits frais (ie non surgelés)?

Est-ce qu'il y a une volonté d'augmenter le Bio, le circuit court et les produits frais ?

Depuis plusieurs années, certaines filières sont Bio : les féculents et légumes secs : pâtes, riz, lentilles, ... + 2 ou 3 menus entièrement bio par an.  
La mairie indique qu'il est difficile d'augmenter la part du Bio, c'est un sujet « très clivant » au sein de l'équipe municipale. Les parents font part de leur étonnement. La mairie confirme qu'il y a des réticences à augmenter cette part de Bio.

Circuit court : actuellement pain, volailles, produits laitiers, fruits, légumes.  
La mairie nous fait part de sa difficulté à faire plus de circuits-courts, ceci ne peut pas être un critère dans les appels d'offre.  
80% des produits sont frais et sont cuisinés sur place.

Les cuisiniers réitèrent leur invitation aux parents à venir les rencontrer (sur RDV) pour expliquer leur fonctionnement.

### **Question 3: Bruit dans la cantine.**

La cantine est toujours très bruyante.

L'an dernier, la mairie, en Conseil d'école, avait annoncé qu'une étude sur l'amélioration de l'acoustique serait faite quand la salle des fêtes serait achevée.

Pouvez-vous nous donner des informations complémentaires sur ce sujet ?

Réponse de la Mairie : Probablement en 2019.  
Il y aura une réflexion avec les cuisiniers pour repenser l'ensemble (espaces partagés) pour améliorer l'accueil global : nouveau mobilier, claustras, panneaux acoustiques suspendus  
Une étude sera faite par des professionnels concernant l'acoustique.

### **Question 4: Travaux dans la classe inoccupée.**

La classe de maternelle actuellement inoccupée a besoin de travaux: il y a des fuites en cas de pluie au plafond et le long des fenêtres.

Des travaux sont-ils envisagés ? Quand ?

Réponse : Les représentants des parents d'élèves et les enseignantes signalent qu'une classe est inoccupée et qu'elle pourrait être utilisée pour « soulager » les classes surchargées, malheureusement cette classe est en très mauvais état : fuites d'eau au plafond, fenêtres.

Réponse de la Mairie : Il n'y a pas de travaux envisagés - réflexion probable sur toute la partie ancienne de l'école sur le long terme - mais que bien entendu, il faudra prévoir des réparations à court terme dans cette classe, ainsi que pour éradiquer les fuites d'eau du plafond dans la partie neuve près de la salle de Mme Boulogne, qui commencent à abîmer le revêtement du sol.

### **Question 5: Coopérative scolaire.**

**Pouvez-vous nous rappeler le rôle de la coopérative scolaire ?**

Le sujet a largement été détaillé par madame la Directrice en début de Conseil d'Ecole.  
Rôle de la coop : améliorer les conditions matérielles scolaires, réaliser un projet pédagogique.  
La cotisation pour les familles est non obligatoire.

Les comptes sont publics, accessibles aux parents.

Ce compte est alimenté par les cotisations des familles + APE + vente des photos + vente des calendriers.

**Informations :**

date du 2<sup>è</sup> conseil d'école : 19/03/19

date du 3<sup>è</sup> conseil d'école : 18/06/19